2-E-16/234 = Louis Champetier

25 avril 1721 = ct de mariage entre Jean BRAHIC
cardeur habitant du lieu de Rivières fils
de feu Louis Brahic et de Louise Gras
et Marie VINCENT fille de feux Simon
Vincent et de Anne Assaud tous de St-Sauveur-
de-Cruzières
acte Rivière présent Claude Vincens de Roghegude
Louis et Jean Champetier père et fils
de Rivières

dernier avril 1721 = procuration de Ester ELDIN
veuve de Mathieu ROUSSEL d'Avèjan
à sieur Claude Bascle bourgeois d'Uzés
pour la représenter au mariage de
Hanibal Roussel son fils avec
Anne Thomas fille de Jean Thomas tisserand
dudit Uzés

12 mai 1721 = testament de Antoine FELINES
travailleur de terre habitant d'Auzon
détenu au lit malade = légat à
Louis, Jacques et Antoine Félines
Ester et Thérèse Félines ses fils & filles
20 livres et de ses autres biens héritière
Jeanne Deleuze sa femme
acte maison du testateur en présence de
Jean Perlet, Pierre et Thomas Félines
Louis Barry fils de Jacques, Simon Boucher
Antoine Vincent natif de St-Jean-de Maruejols
Vincent Guiraud et Alexandre Jacomet ht
Auzon

15 mai 1721 = convention entre Jean BLAUD ménager
de Flaux mari de Marguerite Counort
Jacques Counort, tisserand ht St-Denis
enfants de feu Pierre et Louise Teulan d'une
part et Anne REVERGIER épouse en secondes
dudit feu Counort

18 mai 1721 = testament de Antoinette LAURENS
femme de Laurent JOYEUX cardeur de
Boisson = légat à la confrairie du St-
Sacrement dudit lieu
à son mari = héritiere sa soeur Marie Laurens
acte maison de la tesatrice présent
messires Thomas Champetier et
Jacques Merlet prêtre de Joyeuse